

Compte-rendu – 4^{ème} assemblée de quartier Grande Ile-Finkwiller – Foyer de l'Étudiant Catholique – 27/04/2022

Habitants présents (25 personnes)

Élu présent :

Salem Drici – élu référent du quartier Grande Ile-Finkwiller

Agents de la collectivité présents :

Franck Cimbaro – directeur de territoire Tribunal Contades, Grande Ile-Finkwiller, Gare-Halles

Léa Le Thomas – chargée d'animation de la participation citoyenne à la direction de territoire

Christelle Ladenburger – chargée de mission de quartier

Sylvie Barret – correspondante de quartier

Excusés :

Carole Zielinski – adjointe à la maire en charge de la démocratie locale, les initiatives et participation citoyennes

Pierre Ozenne – adjoint à la maire en charge des espaces publics partagés, les voiries et foires et marchés

Renaud de Malliard – directeur de la réglementation urbaine (invité par l'atelier de quartier citoyen « Partage de l'espace public entre les différents usagers et les établissements recevant du public »)

Cette assemblée de quartier a été organisée (horaire, sujets à l'ordre du jour) avec plusieurs habitants.

L'ordre du jour suivant était prévu

- Point sur les projets de la collectivité en cours et à venir au centre-ville et questions
 - o Concertation sur le stationnement
 - o Rue du Savon
 - o Déambulations sur les places publiques
 - o Autres sujets
- Bilan de mi-parcours de l'atelier de quartier citoyen « Partage de l'espace public entre les différents usagers et les établissements recevant du public »
 - o Point sur la transparence démocratique (Open data)
 - o Attentes des élus quant aux ateliers de quartier citoyens
- Proposition de nouveaux ateliers de quartier citoyens par les habitants
 - o Atelier sur les nuisances sonores (étude du bruit en ville)
 - o Point d'avancement sur les projets citoyens des autres assemblées
 - o Nouvelles idées d'ateliers
- Organisation de l'assemblée de quartier et de la prochaine (ordre du jour, date)

Point sur les projets de la collectivité en cours à venir au centre-ville et questions

Les habitants demandent s'il est prévu de refaire une enquête 1 an après la première concernant les places publiques afin de voir si les choses se sont améliorées.

La première démarche lancée en juin 2021 dans le cadre du mois de la participation citoyenne permettait d'initier une réflexion sur les places existantes de la Grande Ile. Le but était d'avoir un premier retour des habitants sur la façon dont ils les vivaient et leurs observations sur la manière dont certaines places ont été réaménagées, notamment la place Mérian, le parvis du Tribunal et la place de la Vignette. Ces temps d'échanges constituent une base dans le cas où un travail sur d'autres places devrait être mené.

- **Information sur le projet Oasis (place du Temple Neuf) :**

- Un AMI (appel à manifestation d'intérêt) a été lancé afin de voir les usages de différents espaces publics qui peuvent être retravaillés. Dans ce cadre, la place du Temple Neuf a été retenue pour accueillir un projet : le projet Oasis.
- Ce projet est éphémère et sera installé pendant 3 mois, de début juin à fin août sur la place avec des animations tout au long de son installation sur différentes thématiques (culture, sports, participation citoyenne...) avec la présence d'associations, de commerçants, pour les familles, les enfants. S'ils le souhaitent, les habitants de l'assemblée sont invités à investir cette place pour parler de l'assemblée, rencontrer les habitants, présenter les projets/idées de projets qu'ils ont, voir si des habitants souhaitent les rejoindre.
- Avec la mise en place de ce projet sur cet espace, l'idée est également de réinterroger la place de la voiture en ville, notamment sur la place du Temple Neuf, pendant ces 3 mois. Pour cela, une zone bleue de 40 minutes va être mise en place, ce qui permettra à la Ville de tester cette démarche.
- Le planning des animations sera diffusé et affiché pendant tout l'été (MUPPI sur la place du Temple Neuf par exemple)
- Une évaluation sera faite après le projet sur ce qui a fonctionné et ce qui n'aura pas fonctionné
- Aucune terrasse ne sera installée sur la place du Temple Neuf le temps du projet
- Un habitant fait remarquer qu'il y a un flux important de véhicules qui est généré au niveau de la rue des Dômes et ceux venant de l'avenue des Vosges et passant par la rue Brûlée

- **Information sur le groupe de travail sur l'occupation du domaine public :**

- Ce groupe de travail est constitué d'associations d'habitants de différents quartiers de Strasbourg, de représentants de professionnels, d'experts, d'agents de la collectivité et d'élus thématiques et son but est d'aboutir à la rédaction d'un nouvel arrêté municipal pour remplacer celui de 1951 actuellement en vigueur
- Dans un premier temps, ce groupe va se réunir tous les mois pour proposer les principes de l'usage du domaine public. Dans un second temps, ces grands principes vont être transmis aux habitants, aux assemblées de quartier pour soumettre cela à une concertation grand public.
- Une personne indique que la problématique du bruit n'est pas réellement intégrée dans la réglementation.
- Une autre questionne la représentativité au sein de la commission : M. Drici indique qu'il s'engage à ce qu'un représentant de l'assemblée de quartier fasse partie de ce groupe de travail.
- M. Drici propose également qu'un temps soit organisé avec les services pour qu'ils puissent expliquer ce qui est actuellement fait comme travail.
- Un habitant indique qu'il faut sécuriser l'accès au lycée Sturm en aménageant un accès piéton. Il indique également que l'on entend quotidiennement le bruit des voitures. Il propose qu'une visite sur site soit organisée pour voir ce que l'on peut faire : relai de la demande à la correspondante de quartier
- Plusieurs habitants indiquent que l'association « Calme Gutenberg » devrait être intégrée à ce groupe de travail

- **Information sur le projet de réaménagement de la rue Finkwiller**

- Ce projet va bientôt être lancé par une première réunion publique d'information qui aura lieu le mercredi 18 mai à 19h dans la salle polyvalente de l'école Lucie Berger
- Le but de ce projet est de rendre plus agréable cette entrée de ville et sécuriser les abords de l'école Finkwiller.
- Une habitante demande s'il y aura une réflexion sur le square qui se trouve à côté de la caserne des pompiers. Elle indique qu'il y a une benne à verres et un conteneur à vêtements sur le trottoir entre le square et le pont St Thomas : elle propose qu'ils soient remplacés par des bacs enterrés pour que ça soit plus esthétique. Il serait utile de travailler sur l'entrée du quai Finkwiller.
- Elle indique également que le panneau zone 30 est placé trop haut au niveau du feu de signalisation
- Une des propositions des habitants est de remettre en place des WC publics

- **Information sur la rue du Savon**

- Un arbre remarquable a été retiré au niveau de la rue du Savon, la terrasse du café (les Savons d'Hélène) a été installée. Un habitant demande à ce qu'il soit remplacé, comme le préconise le

plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Un habitant indique qu'il y a de la place pour que les enfants puissent jouer.

- Franck Cimbaro propose aux habitants qu'ils fassent des propositions sur ce qui pourrait être fait de cette place
 - Un habitant demande si la collectivité peut retirer des terrasses : oui
 - Une personne demande si, comme pour l'enquête qu'il y a eu sur les places publiques de la Grande Ile, il y aura également une réflexion et un atelier sur les grandes places comme la place de la République : il n'y a pas de réflexion ni d'enquête prévues sur ces espaces
- **Autre information**
 - Vers fin mai-début juin, Mme la Maire va faire une conférence de presse sur les sujets de mobilité qui vont être mis en place sur Strasbourg et l'Eurométropole.

Une habitante a indiqué ne pas vouloir être prise en photo lors de la réunion. Pour rappel, il est possible de prendre des photos lors des réunions, notamment les réunions publiques (qui sont à usage interne). Si des personnes ne souhaitent pas y apparaître, les visages seront floutés et les photos sont prises de dos.

Bilan de mi-parcours de l'atelier de quartier citoyen « Partage de l'espace public entre les différents usagers et les établissements recevant du public »

L'atelier ne comprend pas le choix de ces associations d'habitants sélectionnées par la municipalité dans le cadre du groupe de travail sur l'occupation du domaine public. Elles ne sont pas représentatives ; ce choix ne respecte pas l'esprit du pacte de la démocratie. L'atelier déplore la non-prise en compte des nuisances sonores dans cette commission.

L'atelier souhaite pouvoir continuer ses travaux avec la rencontre d'experts externes : avocat, juristes, associations, UMIH etc. Certains sont payants, c'est pourquoi il présente un devis à l'assemblée de quartier Grande Ile-Finkwiller (ci-dessous) dans le cadre du budget prévu pour la formation. Un avocat spécialisé en droit administratif viendra informer les participants sur le droit en vigueur concernant le domaine public.



Michaël SANTELLI *
Simon BURKATZKI *
Benjamin BIZZARRI °
Avocats associés

Alexandre BERARD *
François JEMOLI *
Avocats honoraires

Armand-Guy BUCHER °
Avocat honoraire
Ancien Bâtonnier

En partenariat avec :

Marc JANTKOWIAK *
Avocat

Jean W.WIESEL *
Avocat honoraire
Ancien Bâtonnier

Séverine VOLTOLINI *
Avocat
DESS Droit des affaires - DJCE

Bureau de Strasbourg

7, Rue Oberlin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 35 41 40
Fax. 03 67 29 08 95
secretariat@bjsb-avocats.fr
Case 94

VILLE DE STRASBOURG

Mairie
1, parc de l'Etoile
67076 STRASBOURG

Strasbourg, le 27 avril 2022

DEVIS

Nature des prestations	Coût € HT
Atelier citoyens - Intervention sur l'occupation du domaine public : (2 heures	480 €
Distinction entre le domaine public et le domaine privé Caractéristiques de la protection du domaine public Classement, déclassement du domaine public Les autorisations d'occupation du domaine public, terrasses, marchés, vide greniers, chantiers Permissions de voirie Occupations illicites du domaine public AOP et ERP Politique tarifaire des occupations privatives	
Forfait	
TVA 20 %	96 €
TOTAL	576 € TTC

- POUR : 10 votes
- CONTRE : 2 votes
- ABSTENTION : 4 votes

M. Drici s'est interrogé sur le choix de l'atelier de faire appel à un avocat. Les citoyens l'ont rassuré au motif que c'était bien dans le cadre d'une acculturation à la citoyenneté.

L'atelier aura deux actions distinctes :

- Étude des nuisances subies par les habitants de la part des ERP et application de la réglementation en vigueur
- Participation en apportant notre expertise d'usage à la commission de travail portant sur une nouvelle réglementation municipale de partage de l'espace public (demande en cours)

Pour information, il est possible d'écrire à l'adresse mail suivante pour signaler des nuisances : prevention-securite@strasbourg.eu

Proposition de nouveaux ateliers de quartier citoyens par les habitants

Les deux ateliers ci-dessous n'ont pas pu être complètement présentés et ne sont donc pas validés par l'assemblée.

- Jean-Dominique Weiss propose un atelier de quartier citoyen sur le bruit au centre-ville : l'idée est de réunir autour de la table les habitants intéressés par ce sujet, les services de la collectivité en charge de ces questions-là (police municipale, pompiers, espaces publics...) ainsi que les élus pour tenter de clarifier les intentions, les positions et les rôles de chacun. Étant président d'une association d'habitants faisant partie du groupe de travail sur l'occupation du domaine public, il souhaite que ces échanges servent à alimenter ce groupe de travail. Si vous êtes intéressé, vous pouvez le contacter : jdweiss@outlook.fr
➔ Cet atelier va être présenté plus en détail à la prochaine assemblée de quartier pour validation par les habitants
- Monique Fritz propose un atelier de quartier citoyen sur les gestes qui sauvent. Si vous êtes intéressé, vous pouvez la contacter : aivar.alsace@gmail.com

Le point sur les projets de la collectivité a duré 1h45, laissant peu de temps pour traiter les propositions de nouveaux projets citoyens. Le sujet de l'organisation de l'assemblée n'a pas pu être traité lors de la réunion, par faute de temps.